

DOSSIER D'INSCRIPTION 2015-2016

IMPORTANT:

Enlever les deux agrafes proprement et détacher la fiche d'inscription centrale ainsi que les pièces à fournir. Le dossier restant est purement informatif.

Dossier d'inscription

Sommaire

Modalités pour s'inscrire à l'université de Limoges	2
Notice explicative du dossier d'inscription ou de réinscription	3
Pièces justificatives à fournir	11
Fiche d'inscription – Fiche de réinscription	13
Formulaire d'engagement charte des examens et logiciel anti-plagiat	17
Notice pour le règlement en trois fois des droits d'inscription ou de réinscription	19
Formulaire d'autorisation de prélèvement automatique	21
Fiche d'information de l'Assurance Maladie	23
La maison médicale de l'université à votre service	24
Bureau d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap	25
Activités culturelles et sportives de l'Université de Limoges	26

Modalités pour s'inscrire à l'Université de Limoges :

Important:

Les lycéens ayant effectué leur choix sur l'application Admission Post-Bac,

- 1- S'inscriront en ligne dès les résultats du baccalauréat connus sur le site www.unilim.fr
- 2- Devront prendre rendez-vous sur l'application <u>www.admission-postbac.fr</u> dès que les dates d'inscription seront publiées en juin.
- 3- Attention : pour les filières sélectives, cette demande de rendez-vous ne sera pas traitée si votre candidature n'a pas été retenue.
- 4- Finaliseront leur inscription administrative lors du rendez-vous obtenu, en apportant les pièces justificatives demandées et après paiement des droits de scolarité.

Autres situations :

Pour vous inscrire à l'Université, vous devez demander un rendez-vous par mail.

Attention :

- les étudiants internationaux relevant du dispositif CEF Pastel doivent avoir obtenu un accord préalable d'inscription pour procéder à une inscription administrative avec ce dossier ;
- les étudiants ayant postulé dans les filières sélectives doivent avoir préalablement obtenu un accord d'inscription et confirmé leur venue avant de procéder à une inscription administrative avec ce dossier.

<u>Par mail</u>: Envoyez un mail à la composante concernée (voir adresses mail ci-dessous) avec vos coordonnées (Nom, prénom, adresse, téléphone, mail) sans oublier d'indiquer la formation souhaitée. La composante vous répondra en indiquant une date et une heure de rendez-vous. Vous devrez alors vous présenter avec le dossier d'inscription complété et les pièces demandées au service de scolarité de la composante au moment du rendez-vous.

• UFR de Droit et des Sciences économiques

5, rue Félix Eboué - 87031 Limoges cedex

Tél.: 05-55-14-90-00 E-mail: fdse.inscriptions@unilim.fr

UFR de Pharmacie

2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex

Tél.: 05-55-43-58-00

E-mail: scolaritesante@unilim.fr

UFR des Sciences et Techniques

123, av. Albert Thomas - 87060 Limoges cedex

Tél.:05-55-45-72-00

E-mail : pour les licences : <u>lsciences@unilim.fr</u> ; pour

les masters msciences@unilim.fr

• Institut Universitaire de Technologie du Limousin

12 Allée André Maurois - 87065 Limoges cedex

Tél.: 05-55-43-44-45

 $\hbox{E-mail:} \underline{iut\text{-scolarite@unilim.fr}}$

IPAG

32 rue Turgot-87000 Limoges

Site de l'UFR de Droit et des Sciences Economiques –

Porte 201

Tél: 05-55-34-97-44 - E-mail: <u>ipag@unilim.fr</u>

ESPE

209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges

Tél.: 05-55-01-76-86

E-mail: espe-scolarite-inscription@unilim.fr

UFR de Médecine

2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex

Tél.: 05-55-43-58-00

E-mail: scolaritesante@unilim.fr

UFR des Lettres et des Sciences humaines

39E, rue Camille Guérin - 87036 Limoges cedex

Tél.: 05-55-43-56-00

E-mail : scolarite-flsh@unilim.fr

ENSIL

ESTER Technopole – 16 rue Atlantis - 87068 Limoges

cedex

Tél.:05-55-42-36-70 - E-mail: scolarite@ensil.unilim.fr

IAE

3, rue François Mitterrand – 87031 Limoges

cedex 1

Tél: 05-55-14-90-27

E-mail : scolarite-iae@unilim.fr

ILFOMER

39 H rue Camille Guérin - 87036 Limoges Cedex Tél. : 05-55-43-56-60 - E-mail : ilfomer@unilim.fr

• Direction de la Formation Continue

Site Condorcet - 209 boulevard de Vanteaux- 87000 Limoges

Tél. 05 87 50 68 50 - Fax. 05 87 50 68 51

E-mail : dfc@unilim.fr

Collège Doctoral de Site-Scolarité du Doctorat

33 rue François Mitterrand – 87032 Limoges cedex 01 Tél. STS : 05-87-50-68-95 – Tél. SHS : 05-87-50-68-94

E-mail: scolarite.doctorat-hdr@unilim.fr

Notice explicative du dossier d'inscription ou de réinscription

- ✓ Vous devez compléter les cadres 1 à 18 du dossier d'inscription en écrivant LISIBLEMENT, en CARACTERES D'IMPRIMERIE et, s'il y a lieu, dans les cases prévues à cet effet. Vous devez également vous référer à la codification jointe et remplir obligatoirement toutes les cases qui correspondent à votre situation.

Cadre 1 : Identité

Numéro national étudiant : pour les nouveaux bacheliers de France métropolitaine, ce numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat sous la dénomination de « numéro BEA » (10 chiffres et une lettre). En cas de perte, vous pouvez obtenir ce numéro auprès du Rectorat de votre Académie d'origine. Les bacheliers du Limousin peuvent téléphoner aux numéros suivants, en fonction du département de scolarisation de leur année de Terminale :

05-55-11-43-04 (Haute-Vienne) 05-55-11-43-05 (Creuse) 05-55-11-43-84 (Corrèze)

Département ou pays de naissance : se reporter au code numéro 1 ou numéro 1 bis ;

<u>Handicap</u>: pour réaliser des statistiques et améliorer l'accueil des étudiants handicapés, l'Université souhaite connaître le nombre de ses étudiants ayant un handicap; vous n'êtes cependant pas obligés de préciser le type de handicap qui vous affecte (voir document sur l'accueil des étudiants handicapés).

Cadre 2 : Service National, Recensement et Journée d'appel et de préparation à la défense

Documents à produire uniquement lors de votre **première inscription à l'Université de Limoges** : La fourniture de ces documents est **obligatoire** pour pouvoir obtenir un diplôme.

- 1 <u>Attestation de recensement</u>, pour les garçons de nationalité française nés entre le 1^{er} janvier 1979 et le 31 décembre 1982 ou les garçons et filles de nationalité française nés après le 31 décembre 1982. Ce document vous est remis lors du recensement **auprès de la mairie de votre lieu de résidence**, dès votre 16^{ème} anniversaire.
- 2 <u>Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense</u>, pour les garçons de nationalité française nés après le 31 décembre 1978 et les filles de nationalité française nées après le 31 décembre 1982.

Cadre 3: Première inscription

Ligne 1 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription dans l'enseignement supérieur (en France ou à l'étranger).

Ligne 2 : indiquez le nom de l'université française dans laquelle vous avez été inscrit(e) pour la première fois et l'année universitaire correspondant à cette inscription.

Ligne 3 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription à l'Université de Limoges.

Cadre 4 : Baccalauréat et équivalent :

Se reporter aux codes n° 1, n° 1 ter, n° 2 ou n° 3. Indiquez l'établissement, le département et l'académie où vous avez obtenu votre baccalauréat.

Cadre 5 et 6 : Adresse fixe et adresse personnelle

Consulter les codes n° 1 bis et n° 4. **L'adresse fixe** est l'adresse valable en permanence. **L'adresse personnelle** est celle à laquelle les courriers pourront vous être envoyés au cours de l'année universitaire (convocations, informations, ...). Les changements d'adresse en cours d'année doivent être signalés immédiatement au **service de scolarité**.

Attention ! : Les étudiants étrangers qui font leurs études en France ne recevront pas de correspondance à l'étranger.

Cadre 7: Régime d'inscription

Attention! Identifiez correctement votre régime d'inscription en fonction de votre situation. Vous êtes :

- 1/ en **formation initiale**, si vous n'avez pas interrompu vos études ou les avez interrompues pour une courte durée (inférieure à deux ans) et que vous ne relevez pas d'un autre statut de formation (continue, par apprentissage, permanente, auditeur libre ...);
- 2/ en **formation continue**, si vous bénéficiez d'un plan de formation d'une entreprise, d'un congé individuel de formation, d'une rémunération par l'Etat de stagiaire demandeur d'emploi, d'un programme ingénieurs et cadres supérieurs, d'un contrat de qualification ;
- 3/ en **auditeur libre**, si vous bénéficiez d'une inscription vous permettant de suivre des enseignements théoriques, sans évaluation pédagogique ;
- 4/ en **formation par apprentissage**, si vous dépendez du centre de formation des apprentis (CFA) et bénéficiez du statut d'étudiant apprenti ;
- 5/ en **formation permanente**, si vous reprenez des études après un arrêt d'au moins deux années, sans bénéficier d'une prise en charge de votre formation dans le cadre d'un dispositif de formation continue.

Cadre 8 : catégorie socio-professionnelle

Activité professionnelle : à compléter en vous référant aux codes n° 5 et n° 6.

<u>Aide financière</u>: à compléter avec les codes n° 7 et 8 pour indiquer les aides financières que vous recevez. Remplissez soigneusement cette partie, elle peut servir à une évaluation sociale en votre faveur.

<u>Echanges internationaux</u> : vous devez indiquer le sens dans lequel vous bénéficiez du programme : arrivée (à l'Université de Limoges) ou départ (vers une autre Université).

Cadre 9 : Dernier établissement fréquenté

Se référer impérativement aux codes n° 1, n° 3 et n° 9.

Les renseignements demandés se rapportent au dernier établissement d'enseignement que vous avez fréquenté. Vous devez indiquer son type et sa localisation géographique. Indiquez l'année civile du début de l'année universitaire : **exemple 2014 pour l'année 2014/2015**.

Cadre 10 : Situation année précédente

Pour préciser la formation que vous avez suivie l'année précédente, reportez-vous au code n° 10.

Si vous avez obtenu plusieurs diplômes au cours de la même année indiquez le plus élevé.

Pour indiquer le numéro du département où la formation a été suivie, reportez-vous au code n° 1.

Si vous suiviez l'année précédente plusieurs formations, vous devez accorder la priorité à la formation universitaire au sens strict (hors IUT, école d'ingénieurs).

Cadre 11 : Autre établissement fréquenté en 2015-2016 (cette rubrique ne concerne pas l'IUT)

A renseigner, éventuellement, en utilisant le code n° 3. L'autre établissement fréquenté est celui auprès duquel vous avez pris une inscription en dehors de l'Université de Limoges (exemple : « Université de Poitiers - Faculté des Sciences »).

Cadre 12 : diplôme(s) postulé(s) pour 2015/2016

La « composante » est la faculté (Droit, Lettres, Sciences, Médecine, Pharmacie), ou institut (IUT, IAE, IPAG, ILFOMER) ou école (ENSIL, ESPE) **qui fait partie de l'Université de Limoges** et auprès de laquelle vous avez éventuellement pris une inscription supplémentaire.

<u>Pour les étudiants étrangers ou les français à l'étranger</u> : les dossiers **blancs** sont délivrés par les ambassades, les **verts** par les universités.

Nom et année du diplôme postulé : indiquer le nom et l'année du diplôme préparé.

Exemple : 1ère année de Licence de Droit Exemple : Master première année CRYPTIS

Cadre 13 : Sécurité sociale

Vous êtes né(e) avant le 30/09/1996 : veuillez renseigner les noms, prénoms et date de naissance du parent assureur.

Lire la note « Information protection sociale de l'étudiant ». N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives demandées, s'il y a lieu. Si vous ignorez si vous êtes couvert par vos parents, reportezvous à leur carte d'assuré social ou, à défaut, adressez-vous à leur caisse de sécurité sociale ou aux mutuelles.

<u>N° INSEE</u> : si vous n'êtes pas immatriculé, contactez la CPAM la plus proche de votre domicile qui vous affectera un numéro. Vous pouvez également obtenir ce numéro en téléphonant au 3646.

Régime des parents : cet ensemble de questions permet de vérifier votre situation par rapport à la sécurité sociale. A compléter en fonction du régime de sécurité sociale du parent ou de la personne qui assure la couverture.

Motif de prolongation d'affiliation au-delà de 28 ans : consulter le code n° 11.

Cadre 14 : Adhésion mutuelle

L'adhésion au volet mutualiste étudiant (hors sécurité sociale) est facultative, mais recommandée. Elle vous permet de compléter les remboursements de la sécurité sociale ou de vous assurer. Renseignez-vous auprès de la mutuelle ou de la compagnie d'assurances de vos parents.

Cadre 15 : Affiliation sécurité sociale ou rattachement

Choisir obligatoirement un centre mutualiste de paiement qui assurera le remboursement de vos prestations de sécurité sociale y compris si vous êtes couvert par un parent (cas des ayants droit autonomes) non affilié à un régime spécial (voir note d'information sur la protection sociale). Les remboursements seront effectués par l'un des deux centres suivants :

L.M.D.E. 28 boulevard Louis Blanc 87000 LIMOGES VITTAVI – Réseau EMEVIA 41 rue des Tanneries 87000 LIMOGES

Cadre 16: Modes de paiement

Le calcul du montant des droits universitaires sera réalisé lors de votre inscription administrative. Le paiement par carte bancaire est autorisé.

Si vous utilisez un chèque comme mode de paiement, ne le complétez qu'à ce moment là.

Le paiement des droits universitaires en trois fois, par prélèvement automatique, est possible sous certaines conditions (voir notice explicative). Vous devrez remplir l'autorisation de prélèvement automatique contenue dans ce dossier et fournir un Relevé d'Identité Bancaire (RIB avec IBAN et BIC).

Cadre 17 : Assurance responsabilité civile

- <u>Assurance responsabilité civile</u> : elle est obligatoire quelle que soit votre situation : voir rubrique 17 du dossier d'inscription.
- <u>Assurance étudiante individuelle</u> : les étudiants peuvent s'assurer contre les accidents dont ils seraient victimes au cours des activités universitaires.

CODE N° 1 - DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES

Ain	001
Aisne	002
Allier	003
Alpes (Haute-Provence)	004
Alpes (Hautes)	005
Alpes-Maritimes	006
Ardèche	007
Ardennes	800
Ariège	009
Aube	010
Aude	011
Aveyron	012
Bouches-du-Rhône	013
Calvados	014
Cantal	015
Charente	016
Charente-Maritime	017
Cher	018
Corrèze	019
Corse du Sud	2A
Corse (Haute)	2B
Côte d'Or	021
Côtes d'Armor	022
Creuse	023
Dordogne	024
Doubs	025
Drôme	026
Essonne	091
Eure	027
Eure-et-Loir	028
Finistère	029
Gard	030
Garonne (Haute)	031
Gers	032

Gironde	033
Hauts-de-Seine	092
-lérault	034
lle-et-Vilaine	035
ndre	036
ndre-et-Loire	037
sère	038
Jura	039
_andes	040
_oir-et-Cher	041
_oire	042
₋oire (Haute)	043
_oire-Atlantique	044
_oiret	045
_ot	046
_ot-et-Garonne	047
_ozère	048
Maine-et-Loire	049
Manche	050
Marne	051
Marne (Haute)	052
Mayenne	053
Meurthe-et-Moselle	054
Meuse	055
Morbihan	056
Voselle	057
Vièvre	058
Nord	059
Oise	060
Orne	061
Paris	075

Pas-de-Calais

Puy-de-Dôme

Pyrénées-Atlantiques

Pyrénées (Hautes)	065
Pyrénées-Orientales	066
Rhin (Bas)	067
Rhin (Haut)	068
Rhône	069
Saône (Haute)	070
Saône-et-Loire	071
Sarthe	072
Savoie	073
Savoie (Haute)	074
Seine-Saint-Denis	093
Seine-Maritime	076
Seine-et-Marne	077
Sèvres (Deux)	079
Somme	080
Tarn	081
Tarn-et-Garonne	082
Val-de-Marne	094
Val d'Oise	095
Var	083
Vaucluse	084
Vendée	085
Vienne	086
Vienne (Haute)	087
Vosges	880
Yonne	089
Yvelines	078
Belfort (Territoire de)	090

Départements et Régions d'Outre-Mer

Collectivités d'Outre-Mer

062

063

064

Guadeloupe	971
Guyane	973
Martinique	972
La Réunion	974
Mayotte	976

Nouvelle Calédonie	988
Polynésie Française	987
Wallis et Futuna	986
Saint-Pierre-et-Miquelon	975

Afrique et Terres Australes 984

CODE N° 1 Bis - ETATS ET NATIONALITES

Açores, Madère	319	Djibouti	399	Lettonie	107	Samoa Occidentales	506
Afghanistan	212	Dominique	438	Liban	205	Sénégal	341
Afrique du Sud	303	Egypte	301	Libéria	302	Serbie	121
Albanie	125	Emirats Arabes Unis	247	Libye	316	Seychelles	398
Algérie	352	Equateur	420	Liechtenstein	113	Sierra-Leone	342
Allemagne	109	Erythrée	317	Lituanie	108	Singapour	226
Andorre	130	Espagne	134	Luxembourg	137	Slovaquie	117
Angola	395	Estonie	106	Macédoine	156	Slovénie	145
Antigue et Barbude	441	Etats Féd. Micronésie	516	Madagascar	333	Somalie	318
Apatride	995	Etats-Unis d'Amérique	404	Malaisie	227	Soudan	343
Arabie Saoudite	201	Ethiopie	315	Malawi	334	Sri Lanka	235
Argentine	415	Fidji	508	Maldives	229	St Christophe et Nieves	442
Arménie	252	Finlande	105	Mali	335	St Thomas et Prince	394
Australie	501	Français Résid. à l'étr.	996	Malte	144	St Vincent & Grenad.	440
Autre Pays	990	France	100	Maroc	350	Ste Lucie	439
Autriche	110	Gabon	328	Mauritanie	336	Suède	104
Azerbaïdjan	253	Gambie	304	Mexique	405	Suisse	140
Bahamas	436	Géorgie	255	Moldavie	151	Surinam	437
Bahrein	249	Ghana	329	Monaco	138	Swaziland	391
Bangladesh	246	Gibraltar	133	Mongolie	242	Syrie	206
Barbade	434	Grèce	126	Monténégro	120	T.Portu O. Mer Macao	232
Belgique	131	Grenade	435	Mozambique	393	T.Roy. Uni Antilles	425
Bélize	429	Groënland	430	Namibie	311	Terr. des Pays-Bas	431
Bénin	327	Guatémala	409	Nauru	507	Terr. Ryme Uni Atlantique	427
Bhoutan	214	Guinée	330	Népal	215	Terr. d'USA en Amérique	432
Biélorussie	148	Guinée-Bissao	392	Nicaragua	412	Tadjikistan	259
Birmanie	224	Guinée Equatoriale	314	Niger	337	Taïwan	236
Bolivie	418	Guyane	428	Nigeria	338	Tanzanie	309
Bosnie-Herzégovine	118	Haïti	410	Norvège	103	Tchad	344
Botswana	347	Honduras	411	Nouvelle-Zélande	502	Territoire USA Océanie	505
Brésil	416	Hongrie	112	Oman	250	Thaïlande	219
Brunei Darussalam	225	lle Maurice	390	Ouganda	339	Togo	345
Bulgarie	111	lles Chagos	308	Ouzbékistan	258	Tonga ou Friendly	509
Burkina Faso	331	lles Marshall	515	Pakistan	213	Trinité & Tobago	433
Burundi	321	lles Pitcairn	503	Panama	413	Tunisie	351
Cambodge	234	Inde	223	Papouasie NIIe Guinée	510	Turkménistan	260
Cameroun	322	Indonésie	231	Paraguay	421	Turquie	208
Canada	401	Irak	203	Pays-Bas	135	Tuvalu	511
Prov. Espagn. d'Afr.	313	Iran	204	Pérou	422	Ukraine	155
Cap-Vert	396	Irlande	136	Philippines	220	Uruguay	423
Rép. Centrafricaine	323	Islande	102	Pologne	122	Vanuatu	514
Chili	417	Israël	207	Portugal	139	Venezuela	424
Chine	216	Italie	127	Qatar	248	Viêt-nam	243
Chypre	254	Jamaïque	426	Rép. Démoc. Du Congo	312	Yémen	251
Colombie	419	Japon	217	Rép. Dominicaine	408	Zambie	346
Comores	397	Jordanie	222	République Tchèque	116	Zimbabwe	310
Congo	324	Kazakhstan	256	Roumanie	114		
Corée (Rép. Pop. Dém.)	238	Kenya	332	Royaume Uni	132		
Corée (Rép. De)	239	Kirghizistan	257	Russie ou Féd. Russie	123		
Costa-Rica	406	Kiribati	513	Rwanda	340		
Côte d'Ivoire	326	Koweït	240	Saint-Marin	128		
Croatie	119	Laos	241	Saint-Siège	129		
Cuba	407	Lesotho	348	Sainte-Hélène	306		
Danemark	101			Salomon	512		
<u> </u>				Calvador	444		

Salvador

Exemple : FRANCE → 100

414

Code 1 TER - BACCALAUREAT FRANCAIS OBTENU A L'ETRANGER

Centre de Baccalauréat	Académie de Rattachement	Département
Liban	AIX-MARSEILLE	013
Djibouti - Gabon - Mali - Maroc - Sénégal - Tchad - Guinée (1)	BORDEAUX	033
Emirats arabes unis - Italie - Turquie - Koweit (1) - Qatar - Arabie saoud. (1)	GRENOBLE	038
Egypte - Ethiopie - Israël - Jordanie (1) - Syrie (1)	ILYON	069
Bénin - Cameroun - Mauritanie - Rép. centrafricaine (1) - Togo (1)	INANTES	044
Burkina Faso - Congo - Niger - Côte d'Ivoire	INICE	006
Tunisie - Grèce	ISIEC d'Ile de France	075
Espagne - Portugal	TOULOUSE	031
lle Maurice - Madagascar - Afrique du Sud (1) - Kenya (1)	REUNION	974
Belgique - Grande Bretagne - Pays-Bas	LILLE	059
Luxembourg	NANCY- METZ	054
Allemagne - Autriche - Danemark - Norvège (1) - Pologne - Russie	STRASBOURG	067
Suède (1) - Hongrie (1) - Roumanie (1)		
Colombie - Brasilia - El Salvador - Haïti - Mexique	MARTINIQUE	972
Canada - Etats Unis d'Amérique	CAEN	014
Chine (y compris Hong-Kong) - Japon - Singapour - Australie (1)	MONTPELLIER	034
Indonésie (1) - Thaïlande		
Argentine - Bolivie - Brésil (sauf Brasilia) - Chili	POITIERS	086
Costa Rica - Pérou - Uruguay		
Inde	RENNES	035
Vanuatu	INOUVELLE CALEDONIE	983

- (1) Uniquement centre d'épreuves anticipées de Français(2) Correction des copies placée sous la responsabilité de l'académie d'Amiens

CODE N° 2 - BACCALAUREAT

ES - Economique et Social	ES	Bacs professionnels tertiaires	0022	F10A-microtech. appareillage	F10A
L - Littéraire	L	Bacs professionnels agricoles	0023	F10B-microtechnique optique	F10B
S - Scientifique	S	Capacité de Droit	0030	F11-musique et TDM Musique	F11
SMS - Sciences médico-sociales	SMS	C-mathématiques sc. physiques	C	F11P-danse et TDM Danse	F11P
STAE-Sc. techno. agronomie-env	STAE	D'-sc. agronomiques techniques	I DP	F12-arts appliqués	F12
STI - Sc. et techn. industrielles	STI	D-mathém. sc. de la nature	ı D	G-spécialité non précisée	ı G
STL - Sc. techno. laboratoire	STL	E-Mathématiques Techniques	ΙE	G1-techniques administratives	I G1
STPA - Sc. techno.prod agro-al.	STPA	ESEU-DAEU A	0033	G2-tech. quantitatives gestion	G2
STMG - sciences et			ı		l
technologies du management et	STMG	ESEU-DAEU B	0034	G3-techniques commerciales	G3
de la gestion			!		
A-philosophie-lettres (ou philo)	Α	F-spécialité non précisée	F	H-techniques informatiques	Н
A1-lettres-sciences	A1	F1-construction mécanique	F1	Hôtellerie	НОТ
A2-lettres-langues	A2	F2-électronique	F2	Techniques musique et danse	TMD
A3-lettres-arts plastiques	A3	F3-électrotechnique	F3	Promotion sociale	0035
A4-langues mathématiques	A4	F4-génie civil	F4	Autres cas de non bacheliers	0037
A5-langues	A5	F5-physique	F5	Sans baccalauréat	000
A6-éducation musicale	A6	F6-chimie	F6	Titre étranger admis équivalent	0031
A7-arts plastiques	A 7	F7-biologie option biochimie	F7	Titre français admis en dispense	0032
B-économique et social	В	F7P-biologie option biologie	F7P	Validation études et acquis	0036
Bac international	0001	F8-sciences médico-sociales	₁ F8	STAV Agronomie et du vivant	STAV
Bac européen	0002	F9-équipement techbâtiment	ı F9	ST2S santé et social	ST2S
Bacs professionnels industriels	0021	F10-microtechnique avant 1984	I F10	Sciences et technologies du design et des arts	TD2A
				Sciences et technologies de l'industrie et du	
				développement durable	TI2D

CODE N° 3 - TYPE ETABLISSEMENT

Lycée autre que Classe Préparatoire	LY	Etablissement Prép. Fonct. adm/jurid.		09
Sans objet	XX	Etablissement Etranger d'Ens. Sup. ou secondaire		10
Section de technicien supérieur (S.T.S. pour les BTS)	01	Ecole Normale Supérieure	ı	11
C.P.G.E. ou prépa. intégrée	02	EHESS (Ecole Hautes Etudes en Sc. Soc.)	j	12
Ecole d'Ingénieur	04	Ecole d'architecture	j	13
Etablissement privé d'enseignement supérieur	05	I.U.F.M.)	14
Etablissement d'enseignement supérieur artistique	06	Ecole de Commerce, gestion, comptabilité	j.	15
Etablissement Formation Médicale	07	Université	ļ	00
Etablissement Prép. Fonct. Sociales	08	Enseignement par correspondance	1	17
		Etablissement de formations paramédicales	l	18

CODE N°4 - HEBERGEMENT					
Chambre CROUS	0	Domicile parental	۱ 4		
Studio - Appartement CROUS	1	Logement Personnel (Hors Ch. Universitaire)	¹ 5		
Foyer agréé	2	Chambre Etudiant (hors CROUS)	۱ 6		
Logement HLM-CROUS (convention)	3	Autre Mode Hébergement	7		

CODE N°5 - PROFESSION					
Agriculteurs exploitants	10	Emp. civils et agents de serv. Fonct. Publique	52		
Artisans	^l 21	Policiers et militaires	53		
Commerçants et assimilés	22	Employés administratifs d'entreprise	54		
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	Employés de commerce	55		
Professions libérales	31	Personnels des services directs aux particuliers	56		
Cadres de la Fonction Publique	33	Emploi jeune (hors Education Nationale)	ı 5 7		
Professeurs, professions scientifiques	34	Aide-Educateur (Education Nationale)	ı 5 8		
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35	Ouvriers qualifiés	I 61		
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37	Ouvriers non qualifiés	I 66		
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	38	Ouvriers agricoles	l 69		
Instituteurs et assimilés (MI - SE)	42	Retraités anciens agriculteurs exploitants	^l 71		
Professions interméd. de la santé et du travail social	43	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72		
Clergé, religieux	ı 44	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires	73		
Professions interméd. adm. de la Fonction publique	ı 45	Retraités anciens employés et ouvriers	76		
Professions interméd. adm. et commerciales des entrepr.	ı 46	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81		
Techniciens	I 47	Autre personne sans activité professionnelle	82		
Contremaîtres, agents de maîtrise	I 48	Non renseigné (inconnu ou sans objet)	99		

CODE N° 6 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE				
Dispositifs de conversion	В	Aide Educateur	ı F	
Emploi inférieur ou égal à 1 mois	С	Autre emploi jeune ou équivalent	ı G	
Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois	D	Etudiant rémunéré au titre de ses études	ıн	
Emploi supérieur à 6 mois				

CODE N° 7 - RESSOURCES OU AIDES FINANCIERES				
Allocation Chômage	j L	Bourse du gouvernement français pour étranger	4	
Autres bourses (AOI, Excellence etc)	, 5	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	Ųυ	
Autre Aide Financière	ιX	Exonération sur décision individuelle	P	
Salaire	ΙK		! !	
Bourse de l'Université	l R	Ressources des parents		
Bourse d'un gouvernement étranger) F	Ressources du conjoint	J	
Bourse Régionale	l M	RSA	s	
Bourse sur critère social	ļ <u>1</u>		[]	
Bourse sur critères universitaires	2		[]	
Bourse au mérite	_ 3			
Bourse collectivités locales	D		1	

CODE N° 8 - PROGRAMME DES ECHANGES			
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS ARRIVEE	Α	LEONARDO DI VINCI DEPART	ΙH
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS DEPART	В		1
	i	AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE ARRIVEE	l I
PROGRAMME TEMPUS ARRIVEE	С	AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE DEPART	IJ
PROGRAMME TEMPUS DEPART	D		
	I	AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS ARRIVEE	K
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS ARRIVEE	ιE	AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS DEPART	L
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS DEPART	ΙF		
]	SANS OBJET	0

CODE N° 9 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU				
001	Baccalauréat (Français)	054	MIAGE	
002	DAEU	055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques	
003	ESEU	056	Diplôme de Sage Femme	
004	Capacité en droit	057	Magistère	
010	BTS	069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU,)	
011	DUT	070	DEA	
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	071	DESS	
013	DEUG	072	MASTER	
014	DEUG IUP	073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)	
015	DEUP	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU,)	
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	080	Docteur en médecine	
017	DEUST	081	DES pharmacie	
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,)	082	DES médecine	
030	Diplôme d'éducateur	083	Capacité médecine	
031	Diplôme d'infirmier	084	Attestation de Formation Spécialisée	
032	Diplôme d'orthophoniste	085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie	
033	Diplôme d'assistante sociale	086	DIS médecine	
034	Autre diplôme paramédical et social	087	Dip Etude Spéc Compl Médecine	
040	Licence	088	Docteur en pharmacie	
041	Licence professionnelle	500	Diplôme d'établissement étr. Supérieur	
042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	501	Diplôme d'établissement étr. Secondaire	
050	Maîtrise	510	DELF	
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	511	DALF	
052	MST	519	Autre diplôme supérieur	
053	MSG	900	Aucun diplôme supérieur	

CODE N° 10 - SITUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE				
Enseignement secondaire (y compris par correspondance) A Etabl. hors univ préparant aux concours paramédic K				
STS (BTS)	В	Etabl.étranger d'enseignement supérieur ou second	R	
		Autre établissement ou cursus	S	
CPGE OU PREPARATION INTEGREE (non inscrit		Non scolarisé l'année précédente et		
à l'Université)		jamais entré dans l'enseignement supérieur	Т	
Ecole d'Ingénieur (universitaire ou non)				
ESPE Non scolarisé l'année précédente, mais précédemment			nent	
Enseignement par correspondance G entré dans l'ens. supérieur, universitaire ou non U			ιU	
			ı v	

CODE N° 11 - MOTIF DE PROLONGATION SECURITE SOCIALE				
Prolongation pour infirmité permanente	I	Α	Prolongation pour interruption des études > 6 mois	D
Prolongation pour service national			Prolongation par décision individuelle de la CPAM	
Prolongation pour diplôme de doctorat		С	Prolongation pour autres motifs	F

Pièces justificatives pour une inscription à l'université

PIECES A FOURNIR POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE :

- Une photo d'identité: merci d'indiquer vos noms et prénoms au verso de la photo (pas pour une inscription à l'IUT);
- Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du DAEU ou la photocopie du diplôme de baccalauréat, DAEU, Capacité en Droit ou d'un titre admis en dispense **pour les primo et néo entrants**;
- Photocopie du dernier diplôme obtenu ou du dernier relevé de notes permettant l'accès à la formation souhaitée;
- Photocopie lisible de la carte nationale d'identité, du passeport (en cours de validité) ou à défaut du livret de famille;
- Carte d'étudiant ou Photocopie de la carte d'étudiant pour les étudiants extérieurs à l'Université (pas pour une inscription à l'IUT);
- Photocopie de la fiche portant l'identifiant national étudiant (INE) délivré par les établissements d'enseignement du second degré ou à défaut photocopie du relevé de notes du baccalauréat sur lequel figure ce numéro (sous l'appellation BEA);
- Pour les candidats qui sont ou ont été personnellement immatriculés à la sécurité sociale : photocopie de l'attestation de la carte de sécurité sociale ;
- Attestation d'ayant droit autonome si vous êtes âgé(e) de 16 à 20 ans (délivrée par le centre de sécurité sociale des parents);
- Photocopie de la carte portant le numéro d'assuré social (n° INSEE = 13 chiffres) fournie par la CPAM;
- Contrat de travail pour les étudiants salariés ;
- Pour les boursiers, original de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse ;
- Pour les mineurs, autorisation écrite à s'inscrire des parents ;
- Pour les sportifs de haut niveau fournir une attestation établie par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports;
- Certificat de participation à l'appel de préparation à la défense ; Dans l'attente, l'attestation de recensement ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile (la couverture des stages doit être assurée). Cette attestation peut-être récupérée sur les stands de LMDE et VITTAVI au moment de votre inscription;
- Formulaire d'engagement charte des examens, charte et logiciel anti-plagiat, règlement d'usage des ressources informatiques.

PIECES A FOURNIR POUR UNE RE-INSCRIPTION A L'UNIVERSITE :

- Pour les candidats qui sont ou ont été personnellement immatriculés à la sécurité sociale : carte de sécurité sociale ;
- Attestation d'ayant droit autonome si vous êtes âgé(e) de 16 à 20 ans (délivrée par le centre de sécurité sociale des parents);
- Pour les boursiers, original de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse ;
- Pour les mineurs, autorisation écrite des parents ;
- Pour les sportifs de haut niveau fournir une attestation établie par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports;
- Contrat de travail pour les étudiants salariés ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile. Cette attestation peut-être récupérée sur les stands de LMDE et VITTAVI au moment de votre inscription;
- Formulaire d'engagement charte des examens, charte et logiciel anti-plagiat, règlement d'usage des ressources informatiques.

PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR:

Pour une première inscription en Médecine – Pharmacie :

- Original du diplôme définitif du baccalauréat dès que celui-ci est disponible et sa photocopie;
- Certificat de vaccination inclus dans le dossier (ou à télécharger) à faire compléter et signer par le médecin traitant.

Pour une inscription à l'ILFOMER:

 Attestation médicale de vaccinations incluse dans le dossier (ou à télécharger) à faire compléter et signer par le médecin traitant.

Pour une inscription à l'ENSIL:

• Pour les étudiants recrutés sur titres, la photocopie du diplôme obtenu à l'issue de l'année universitaire 2014-2015 (DEUG, DUT, BTS, Licence 2, Licence 3, Master 1).

Pour une inscription ou une réinscription à la Direction de la Formation Continue (DFC) :

- Une attestation de sécurité sociale ;
- Une photocopie du contrat de travail pour les salariés ;
- Un avis de situation Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi.



☐ FICHE D'INSCRIPTION ☐ FICHE DE REINSCRIPTION*

*(Cochez uniquement si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Limoges)

	Si vous avez été déjà inscrit à l'Université de Limoges,
	N° d'admission Post-Bac : indiquez obligatoirement votre numéro d'étudiant* :
	*(Figure sur votre carte d'étudiant de l'année dernière)
ID	Pour compléter le présent document, reportez-vous aux instructions de la notice ci-jointe ENTITE
110	Nom patronymique
	(Nom de naissance)
	Nom marital
	(Nom d'usage) Prénom (s) dans
	l'ordre de l'état civil
1	N° NATIONAL ETUDIANT Né(e) le
1	Département français de naissance Code N° 1 ou pays étranger de naissance Code N° 1 Bis
	Commune de naissance Arrondissement de Paris, Lyon, Marseille
	☐ Masculin ☐ Féminin Nationalité Code N°1 Bis
	Situation de famille de l'étudiant :
	1 - Seul sans enfant 2 - Couple sans enfant 3 - Seul avec enfant(s) 4 - Couple avec enfant(s)
	HANDICAP Oui Non
	Si oui : Vous ne souhaitez pas préciser Auditif visuel Auditif Moteur Visuel
	Auditif Moteur Visuel
	Auditif moteur Moteur visuel Autres
	Troubles spécifiques du langage Troubles de la santé
	évoluant sur une longue période
SERV	VICE NATIONAL OU OBLIGATION DE RECENSEMENT MILITAIRE
	Si vous êtes étudiant(e) de nationalité française né(e) avant le 1er janvier 1979, cochez la rubrique correspondant à votre situation : 3 - Exempté ou réformé 4 - Service accompli
2	Les étudiants de nationalité française, nés après le 31 décembre 1978 (garçon) et après le 31 décembre 1982 (fille), devront cocher
	la ou les case(s) qui les concernent et fournir le justificatif correspondant :
	5 - Attestation de recensement 6 - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense
DD	REMIERE INSCRIPTION SI VOUS ETIEZ DEJA INSCRIT(E) A L'UNIVERSITE DE LIMOGES EN 2014-2015,
- 11	PASSEZ A LA RUBRIQUE 5
3	Année de 1 ^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français
	Année de 1 ^{ère} inscription dans une université française publique
	Nom de l'établissement :
	Année de 1 ^{ère} inscription à l'Université de Limoges
D A	ACCALAUREAT OU EQUIVALENT
D r.	Précisez : Mention : Assez Bien Année d'obtention :
	Code № 2
4	Type établissement Nom : Bien Très Bien Type établissement Département
	Code N° 3 Code 1, 1 Bis ou 1 Ter
	Académie d'obtention : Classe Préparatoire (pour inscription à l'Ensil) :
ΑI	DRESSE FIXE (ou adresse des parents)
	Quelle est votre adresse ?
5	Lieu-dit
3	
	Pays Téléphone fixe :
	Téléphone portable de l'étudiant :
ΑI	DRESSE PERSONNELLE (2015-2016)
	Hébergement Code N° 4 Téléphone en France (fixe) :(portable) :
	Quelle est votre adresse ?
6	
	Lieu-dit
	Code postal Commune

RI	EGIME D'INSCRIPTION
7	1 - Formation Initiale 2 - Formation Continue 3 - Auditeur libre 4 - Apprentissage 5 - Formation permanente 0 - VAE titre individuel 7 - VAE financée organisme public Indiquez votre statut: 04 - Internat de spécialité (Médecine ou Pharmacie) 05 - Apprentissage 06 - Stagiaire Formation Permanente 06 - Stagiaire Formation Permanente
EN	MPLOI - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE
8	1 - De l'étudiant : Aurez-vous en 2015-2016 un emploi rétribué ? Non Oui Si oui, lequel :
8 BIS	Etes-vous SPORTIF HAUT NIVEAU? Non Oui Réservé à l'administration 1 -N 2 - R 3 - E Si oui joindre obligatoirement l'attestation De quel type de RESSOURCES ou d'AIDES FINANCIERES bénéficiez-vous? Ressource ou Aide financière principale Code N° 7 Autres ressources ou aides financières : , ,
	Tressource of the maneter principals Code if / Trained ressources of all des imministers
	ECHANGES INTERNATIONAUX : De quel programme bénéficiez-vous ? :
9	Type d'établissement
9	Type d'établissement
9	Type d'établissement
9 SI 10	Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Nom de l'Etablissement : Année : IVATION ANNEE PRECEDENTE Situation de l'année précédente : Si vous avez utilisé le code "H, C, F, V ou E ", indiquez le nom de l'établissement :
9 SI 10	Type d'établissement
9 10 10	Type d'établissement
9 10 10	Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis Nom de l'Etablissement : Année : /
9 10 10 BIS	Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis Nom de l'Etablissement :
9 10 10 BIS	Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis Nom de l'Etablissement : Année : /
9 10 10 BIS	Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis Nom de l'Etablissement :
9 10 10 BIS	Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis Nom de l'Etablissement : Année : /
9 10 10 BIS	Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis Nom de l'Etablissement :
9 10 10 BIS	Type d'établissement Code N° 3

	Etes-vous boursier pour ce diplôme ?						
	Si oui, précisez le type de bourse :						
	05 - Boursier français de l'Enseignement supérieur à taux zéro 02 - Boursier étranger du gouvernement français						
	01 - Boursier français de l'Enseignement supérieur 06 - Boursier de la Région 03 - Boursier étranger de votre Etat 04 - Autres boursiers et votre N° de boursier ou INE :						
	AUTRE DIPLOME PREPARE DANS LA COMPOSANTE (Faculté, Institut, Ecole)						
	Etape (année) du diplôme postulé * : * Ex : 1 ^{ere} année de licence de						
	Nombre d'inscriptions : dans le L : dans le M : dans le D :						
	Nombre d'inscriptions : dans le diplôme : dans l'étape (année) :						
12	Etes-vous boursier pour ce diplôme ?						
12	Si oui, précisez le type de bourse :						
	05 - Boursier français de l'Enseignement supérieur à taux zéro 02 - Boursier étranger du gouvernement français						
	01 - Boursier français de l'Enseignement supérieur 06 - Boursier de la Région						
	03 - Boursier étranger de votre Etat 04 - Autres boursiers						
	et votre N° de boursier si possible :						
	Etes-vous ou serez-vous inscrit dans une autre composante* de l'Université de Limoges ?						
	Si oui, quelle composante*?						
	* Voir la notice explicative						
	SECURITE SOCIALE ETUDIANTE						
	Situation Sociale : Normal Pupille Nation Boursier						
	Affiliation à la Sécurite Sociale étudiante :						
	Ayant droit autonome						
	Nom, Prénom, et date de naissance du parent assureur :						
	Né(e) le : / /						
	En cas de première affiliation à la sécurité sociale étudiante, veuillez préciser :						
	le nom et le prénom de votre père :						
	la nom de naissanae et la prénom de vertre mère :						
	le nom de naissance et le prénom de votre mère :						
	Régime des parents :						
	Salariés et assimilés (privé, fonction publique, salarié ou exploitant agricole, profession médicale conventionnée, CCI de						
	Paris, demandeur d'emploi indemnisé, Banque de France, magistrats, agent des collectivités locales, caisse dépôt et consignation, artistes et auteurs)						
	Artisans, commerçants, professions libérales, EDF, GDF, RATP, Mines, Militaires, Employés et clercs de notaire, Sénat,						
	Cultes						
	Marine marchande, Assemblée Nationale, Port autonome de Bordeaux, théâtres nationaux, comédie française						
	SNCF						
	Autre régime						
	Additional						
13	Cas de non affiliation :						
	Bénéficiaire d'une AFR						
	Déjà acquittée dans un autre établissement						
	Conjoint/concubin/PACS NON étudiant						
	Membre UE, EEE, Suisse ou Québec						
	Parent agent organisation nationale						
	Dispense autre régime						
	Vous avez plus de 28 ans au 30 septembre 2015, mais vous bénéficiez d'une prolongation d'affiliation,						
	indiquer le motif : Code N° 11						
	mulquer le mom . Code N 11						

Al	FFILIATION SECURITE SOCIALE OU RATTACHEMENT					
	Même si vous n'avez pas pris d'adhésion à une mutuelle, vous devez choisir l'une d'elles comme centre d'affiliation					
14	pour les adhérents à la Sécurité Sociale étudiante ou de rattachement pour les ayants droit autonomes.					
17	601 LMDE G17 VITTAVI Réseau Emevia					
	Le remboursement des prestations de sécurité sociale sera effectué par le centre choisi. Vous devez adresser à votre centre de sécurité sociale la déclaration de choix de votre médecin traitant et votre propre relevé bancaire.					
Al	DHESION MUTUELLE FACULTATIVE					
	L'adhésion à une mutuelle est facultative.					
	Aucun paiement direct ne doit être effectué auprès de la mutuelle, sauf si vous souhaitez un paiement échelonné. Dans ce cas, ne pas remplir les cases ci-dessous et s'adresser directement à la mutuelle concernée.					
	Adhésion LMDE Adhésion VITTAVI					
	OU Réseau Emevia Cochez la garantie souscrite : Cochez la garantie souscrite :					
	Responsabilité civile incluse pour chaque garantie Responsabilité civile individuelle accident incluse pour chaque garantie Responsabilité civile individuelle accident incluse pour chaque garantie					
	ASSURANCE DE L'ETUDIANT 17,00 euros ASSURANCE ETUDIANT VITTAVI 15,00 euros					
	PLUS LMDE 50,00 euros INDISPENSABLE 81,00 euros					
	COUPS DURS 78,00 euros INITIALE 123,00 euros SOINS COURANTS 129,00 euros CONFORTABLE 207,00 euros					
15	TOUS SOINS 234,00 euros CONFORTABLE PLUS 258,00 euros FORFAITS 390,00 euros OPTIMALE PLUS 312,00 euros					
	OPTIMUM FORFAITS 645,00 euros IDEALE PLUS 384,00 euros					
15	DROITS OPTIONNELS FACULTATIFS (activités sportives et culturelles) PASS CULTURE 12€ □ PASS SUAPS 12€ □ PACK SPORT 35€ □					
BIS						
M	ODE DE PAIEMENT DES DROITS Chàque Parasire Chàque Parasire Carta					
16	Chèque Bancaire Chèque Postal Carte Bancaire					
10	Mandat Lettre Numéraire Paiement en trois fois Important: Le montant du versement vous sera indiqué lors de votre inscription administrative					
	SI VOUS UTILISEZ UN CHEQUE, NE PAS LE REMPLIR AU PREALABLE. POUR LE PAIEMENT EN TROIS FOIS VOIR NOTICE JOINTE					
	<u>Au-delà de 300 euros, le paiement en numéraire n'est pas autorisé</u>					
AS	SSURANCE RESPONSABILITE CIVILE					
17	L'assurance de responsabilité civile couvre les dommages que vous pouvez occasionner à des tiers lors de vos diverses activités. Elle peut être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance ou d'une mutuelle.					
1,	Les étudiants susceptibles de suivre un stage en cours d'année universitaire devront obligatoirement disposer d'une assurance de responsabilité civile.					
	Je certifie exacts les renseignements portés sur ce document ainsi que les pièces justificatives et documents joints					
	et déclare sur l'honneur :					
	• n'avoir jamais été inscrit(e) à ce jour dans une université (1),					
	• avoir été précédemment inscrit(e) à l'Université de (1) : en vue de l'obtention du diplôme de : ,					
	• ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s),					
	• avoir pris connaissance du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux,					
10	et en avoir accepté les termes.					
18						
	 autorise / n'autorise pas (1) l'Université de Limoges à utiliser ma photographie, pour une diffusion interne à l'établissement (exemple : trombinoscopes). A défaut de réponse à cette question, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. 					
1	(1) rayer la ou les mention(s) inutile(s).					
	A, le					
	A, le Signature (obligatoire) :					
	A, le					
	A, le					
	A, le					
	A					



Formulaire d'engagement charte des examens, logiciel anti-plagiat et règlement d'usage des ressources informatiques

Je soussigné(e):
Etudiant(e) en :
Numéro d'étudiant :
A l'Université de Limoges.
Déclare <u>avoir pris connaissance</u> :
De la charte des examens de l'Université de Limoges ; De la procédure disciplinaire en vigueur ; De la charte anti-plagiat de l'Université de Limoges et de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat ; Du règlement d'usage des ressources informatiques de l'Université de Limoges.
Et m'engage à respecter la règlementation et les consignes données.
Le plagiat est un vol de la production intellectuelle d'autrui. Il est réalisé, soit directement en faisant une citation textuelle sans indication de source, soit indirectement en s'appropriant l'idée d'un autre.
Fait, le / /2015
Signature :

Règlement des droits d'inscription ou de réinscription Année universitaire 2015/2016

Modalités du paiement en 3 fois par prélèvement automatique

Conformément à la règlementation en vigueur, l'Université de Limoges propose <u>aux étudiants qui en feront la demande</u>, la possibilité de régler en trois fois les droits d'inscription et la cotisation sécurité sociale étudiante (<u>uniquement pour les diplômes nationaux et non pour les diplômes universitaires</u>).

<u>Le seuil minimum fixé pour pouvoir bénéficier du paiement en trois fois est de 403€.</u>
Vous devez obligatoirement joindre un RIB et le mandat de prélèvement dûment complété et signé.

NB: Le paiement en trois fois n'est pas possible par internet.

• Cas des étudiants boursiers

Les étudiants boursiers sur critères sociaux ne peuvent pas bénéficier du paiement en trois fois. Un étudiant qui opte pour le paiement en trois fois, et qui deviendrait boursier après validation de son inscription, ne pourra prétendre à un remboursement qu'après le paiement de la totalité de ses droits.

• Calendrier de paiement

- Le 1^{er} paiement (espèce, chèque bancaire ou carte bancaire) a lieu lors de l'inscription.
- Les deux paiements suivants se font obligatoirement par prélèvement automatique aux dates portées ci-dessous :

		DATES DE PRELEVEMENT (1)		
Date de début	Date de fin	1 ^{ère} échéance (2 ^e	2 ^{ème} échéance (3 ^e	
		pmt)	pmt)	
09 /07/2015	24/07/2015	15/09/2015	15/10/2015	
17/08/2015	30/09/2015	30/09/2015	30/10/2015	
01/10/2015	15/10/2015 (2)	16/11/2015	14/12/2015	

- (1) Ces dates de prélèvement sont fixes et ne peuvent en aucun cas être modifiées. Elles figurent sur le relevé des droits universitaires remis lors de votre inscription.
- (2) Le paiement en trois fois ne sera pas autorisé pour les inscriptions au-delà du 15 octobre 2015.

En cas de non règlement

(Compte clôturé, non approvisionné ou opposition sur prélèvement)

Le rejet de l'un des deux prélèvements automatiques a pour conséquence :

- **l'annulation de l'échéancier** : l'étudiant devra s'acquitter de la totalité de sa dette (règlement en espèces à la caisse de l'Agence Comptable).
- la déchéance des droits de sécurité sociale de l'étudiant.
- la radiation de l'étudiant de l'établissement (d'où impossibilité de passer les examens).

De plus, le rejet d'un prélèvement automatique entraîne des frais bancaires à la charge de l'étudiant.



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Joindre un Relevé d'identité bancaire (RIB avec IBAN et BIC)

Remettre ce document au secrétariat de scolarité

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Université de Limoges à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte selon l'échéancier ci-dessous mentionné, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Université de Limoges.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR71ZZZ591014

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER					
Nom, prénom : Adresse : Code Postal : Ville : Pays :	UNIVERSITE DE LIMOGES Agence Comptable 33, rue François Mitterrand BP 23204 87032 LIMOGES Cedex 01					
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER						
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)						
Date : Signature of du titulaire of						
Réservé aux services de scolarité de l'Université – A renseigner obligatoirement en totalité						
UFR : Nom et prénom de l'étudiant :						



VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 20 ANS - VOUS POURSUIVEZ DES ETUDES SUPERIEURES GE DOCUMENT VOUS CONCERNE

Jusqu'à présent, vos soins étaient remboursés par le Régime de Sécurité Sociale de vos parents. A partir du 1er octobre 2015, vous bénéficierez du remboursement de vos frais médicaux sous votre propre numéro d'immatriculation. Vous devrez, pour cela, être affilié à une Section Locale de Sécurité Sociale (LMDE ou VITTAVI). Voir particularités de certains régimes spéciaux au verso.

SI VOUS AVEZ	VOTRE DOSSIER SERA GERE PAR	DEVREZ-VOUS PAYER LA COTISATION "ETUDIANT" ?	DATE D'EFFET DE L'AFFILIATION EN SECTION LOCALE (LMDE ou VITTAVI)	OBSERVATIONS
MOINS DE 16 ANS au 01/10/2015 (né après le 01.10.99)	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de vos parents	NON	Pas d'affiliation LMDE ou VITTAVI	Cette mesure vous concernera dès votre 16ème anniversaire
16 ANS au 01/10/2015 (né avant le 01.10.99)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/10/2015	Lors de votre inscription, vous devrez présenter obligatoirement votre carte d'Immatriculation
16 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.99 et le 30.09.00)	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de vos parents puis, dès 16 ans, LMDE ou VITTAVI	NON	01/10/2015	
17 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.98 et le 30.09.99)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/10/2015	
18 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.97 et le 30.09.98)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/10/2015	
19 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.96 et le 30.09.97)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/10/2015	
20 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.95 et le 30.09.96)	LMDE ou VITTAVI	oui	01/10/2015	†
20 ANS ou plus au 01/10/2015 (né avant le 01.10.95)	LMDE ou VITTAVI	oui	01/10/2015	

Renseignements téléphoniques à la CPAM de 8 h 30 à 17h 30 au 36 46

CPAM 871 - DOC 01.06.2015

ATTENTION:

Les modalités d'affiliation à la sécurité sociale étudiante varientelon l'âge de l'étudiant au cours de l'année universitaire et la profession du parent dont il dépend.

Profession du parent dont dépend l'étudiant	Vous avez entre 16 et 19 ans au cours de l'année universitaire	20 ans au cours de l'année universitaire	Vous avez entre 21 et 28 ans au cours de l'année universitaire
- Salarié et assimilé -Fonctionnaire de l'État, régime de la Banque de France -Fonctionnaire territorial ou hospitalier - Artiste auteur - Praticien ou auxiliaire médical conventionné (sauf option profession libérale) - Exploitant ou salarié agricole	Sécurité sociale étudiante obligatoire et gratuite	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Travailleur non salarié - Artisan, - Commerçant - Profession libérale	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Régimes spécifiques - Clercs et employés de notaires -Chambre de commerce de Paris - Cultes - EDF-GDF - Militaires - Mines - RATP - Sénat	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudianne obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Autres régimes spécifiques - Assemblée Nationale - Marine marchande (ENIM) - Port autonome de Bordeaux -Comédie française -Théâtre national de l'opéra	Couvert par la sécurité sociale des parents	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
-Fonctionnaire international	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (à défaut d'attestation de l'organisme international)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (à défaut d'attestation de l'organisme international)
- Agent de la SNCF	Couvert par la sécurité sociale des parents	Couvert par la sécurité sociale des parents	Couvert par la sécurité sociale des paren

La maison médicale de l'université à votre service

Préventions.... Soins.... Ecoute....

Pour tout problème de santé physique ou psychique, des consultations (sans avance de frais) sur rendezvous sont assurées par des médecins spécialistes et généralistes et des consultations en :

- Diététique- nutrition
- Psychiatrie
- Gynécologie
- Pneumologie
- allergologie
- Sevrage tabagique
- Psychothérapie
- Psycho-relaxation
- Sexologie

Des infirmières se tiennent à votre disposition pour tout conseil relatif à votre santé, sur la nutrition, la contraception, la sexualité, la consommation d'alcool, de cannabis, de médicaments... Et aussi possibilité de prise en charge en relaxation psychothérapique.

La Maison Médicale de l'Université peut vous orienter vers des structures adaptées : CDAG, Centre de planification, Centre Bobillot...

Des Assistantes Sociales peuvent vous recevoir.

Situation de Handicap

L'équipe pluridisciplinaire est à votre service pour vous accompagner tout au long de votre scolarité (certificats médicaux, éducation thérapeutique, soutien...)

Merci de vous munir de

- Votre carte d'étudiant
- Votre carte vitale (ou attestation)
- Votre carnet de santé

Heures d'ouverture du service

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h (sauf vacances universitaires)

Coordonnées

Maison Médicale - SUMPPS

39 J rue Camille Guérin (Campus Vanteaux ligne de bus n°10)

87036 - LIMOGES CEDEX

Tél.: 05 55 43 57 70 Fax: 05 55 43 57 71 sumpps@unilim.fr

SOCIAL:

Pour contacter les Assistantes Sociales de la Maison Médicale de l'Université : 05 55 43 17 17

Bureau d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap

-CARREFOUR DES ETUDIANTS-

Le Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap vous accueille tout au long de vos études supérieures, selon votre handicap et votre cursus soit par un soutien ou des conseils individualisés, soit par la mise à disposition d'étudiants assistants pour pallier aux difficultés que vous pourriez rencontrer, qu'elles soient d'ordre pédagogiques ou physiques (Prise des cours en notes, Photocopies des cours, Aide à la recherche en bibliothèque, Enregistrement d'ouvrages sur support audio, Aide à la manipulation en TD, Consultation / utilisation des documents pédagogiques, Aide au travail personnel: lecture, écriture,...Aide à la Communication LSF, LPC...), Accès facilité aux différents lieux, Aide aux déplacements sur les différents campus..., soit dans vos démarches administratives ou juridiques (dossier auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, accessibilités, logements adaptés, conseils sur les dispositifs, visite des locaux, rencontre du personnel enseignant,

Vous pouvez également bénéficier d'aménagements de vos examens (majoration du temps, interface LSF, secrétariat, accessibilité ...)

Nous pouvons vous accompagner pour REUSSIR votre INSERTION PROFESSIONNELLE, en vous épaulant dans votre projet professionnel en vous apportant un soutien individualisé et adapté (Faciliter l'accès aux stages, Développer l'alternance, Accompagner les jeunes diplômés vers les structures en charge de l'insertion professionnelle, Aider à la formalisation du projet professionnel, Aider à la mise en relation avec les entreprises, Conseil sur la formalisation des compétences de l'étudiant : Suivi et bilan des expériences réalisées).

Aménagements d'examens pour les Etudiants en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé temporaires

1°/ Dès votre inscription, si vous avez ou pensez avoir un handicap (votre situation peut avoir évolué...), vous êtes invité à le signaler à la scolarité de votre composante. On ne vous demandera pas la nature de votre handicap si vous ne souhaitez pas en parler, mais cela permet à l'Université de recenser les étudiants handicapés et de préparer les différents aménagements nécessaires à la bonne intégration de tous les étudiants à l'Université.

2°/ Si vous souhaitez obtenir un aménagement de vos examens universitaires, vous devez prendre rendez-vous avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) dès votre inscription ou au plus tard deux mois avant la date de la première épreuve de l'examen : 39 J, rue Camille Guérin 87036 Limoges cedex Tél. : 05 55 43 57 70

3°/ Le SUMPPS transmet alors le certificat médical complété au Doyen ou Directeur de la Faculté, Ecole ou Institut dans lequel vous êtes inscrit, pour visa. Ce document est ensuite envoyé à la Plate-Forme Engagement – Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants Handicapés pour décision du Président. Une notification vous est enfin adressée par la scolarité de votre composante. Les aménagements d'examens ne sont valables que pour l'année universitaire en cours.

Renseignements:

SUMPPS / Maison Médicale de l'université

39 J, rue Camille Guérin 87036 LIMOGES CEDEX

Tel.: 05 55 43 57 70 Fax: 05 55 43 57 71

Isabelle COUTY

Responsable Plate - forme Engagement Bureau d'Accueil des Etudiants en situation de Handicap

Carrefour des étudiants

88, rue du Pont Saint-Martial

87000 LIMOGES

Tel.: 05 55 14 92 79 ou 06 47 52 35 34

Fax: 05 55 14 90 71

Mail: isabelle.couty@unilim.fr

Christine MICHON
Chargée d'Insertion Professionnelle auprès des étudiants en situation de handicap
Plate - forme d'Insertion Professionnelle

Carrefour des Etudiants 88. rue du Pont Saint-Martial

87000 LIMOGES Tel.: 05 55 14 92 49

Fax: 05 55 14 90 71

Mail: christine.michon@unilim.fr

Activités culturelles de l'Université de Limoges

- 1) Pour accéder aux activités culturelles, les étudiants doivent s'acquitter du « Pass Culture » (12 €), de préférence au moment de leur inscription, auprès du service scolarité de leur composante ou école de rattachement.
- 2) Certaines activités nécessitent une cotisation supplémentaire (veuillez consulter notre site www.unilim.fr/culture/ et le Guide des activités culturelles).
- 3) Pour plus d'informations, une seule adresse <u>serviceculturel@unilim.fr</u>. Le Guide et l'Agenda des activités culturelles 2015-2016 seront disponibles début septembre dans les composantes, écoles, CROUS, ...

Le Pass Culture propose :

- <u>Ateliers</u>: Chœur universitaire, Orchestre Universitaire, Bande Dessinée, Danse Contemporaine, Hip Hop/Dancehall, Big Band, Ecriture, Cirque, Cinéma, Chanson Francophone Emission radiophonique, Théâtre, Arts dans les soins, Arts Plastiques, Stage astronomie, Stage photo.
- Validation Pratique Culturelle : Option/Bonus/Crédits
- <u>Programmation service culturel gratuit</u>: Concerts (tous styles), Expositions, Conférences, Rencontres avec artistes...
- <u>Partenaires du Pass culture</u>: Opéra (dans la limite des places disponibles), Centres culturels de la Ville de Limoges (tarifs réduits), Horizons Croisés (concerts de musique actuelle à tarifs réduits), Théâtre de l'Union (tarifs réduits)...Musée National Adrien Dubouché, Musée Départemental de Rochechouart, Musée de Vicq Sur breuilh

Attention! Liste susceptible d'être modifiée, veuillez consulter les informations de début d'année.

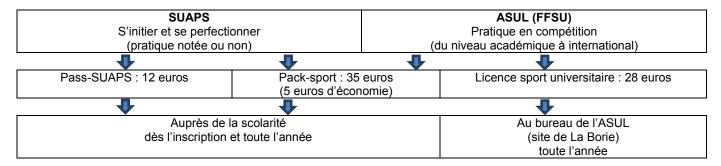
Le sport à l'université

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université propose la pratique de sports collectifs, individuels et de plein air sous forme de cours hebdomadaires et/ou de stages.

L'étudiant peut valoriser sa pratique en bénéficiant d'une évaluation dans le cadre d'une UE, d'un bonus ou d'une option.

- Pour pratiquer il est nécessaire de payer le Pass-SUAPS ou le Pack-sport (Pass-SUAPS + licence FFSU) dès l'inscription à l'université. Au total plus de 60 créneaux proposés sur les sites de Limoges, de Brive, Égletons et Guéret avec les activités suivantes: football, rugby, basketball, volley-ball, hand-ball, ultimate-frisbee, gymnastique, athlé course nature, accro-trampoline, danse modern'jazz, zumba, musculation, tai-chi, tir à l'arc, natation, badminton, tennis, tennis de table, squash, judo, renforcement musculaire, cécifoot, trail-rando, parapente, équitation, golf, voile-navigation, escalade, plongée subaquatique, ski alpin.
- Inscriptions sur les activités par internet début septembre et début janvier pour chaque semestre. En complément des tournois tout au long de l'année, le SUAPS organise une fois par an la Fête du sport universitaire. Il édite également un guide et un agenda des activités physiques et sportives disponibles début septembre au SUAPS et dans tous les établissements universitaires.

Plus d'informations : http://www.unilim.fr/suaps/



Attention:

- * La liste des activités peut évoluer à la rentrée universitaire, consultez le site du SUAPS
- l'étudiant n'ayant pris que le Pass-SUAPS, puis souhaitant pratiquer en compétition devra se licencier à l'ASUL plein tarif et ne pourra plus bénéficier du Pack Sport.

Université de Limoges 33 rue François Mitterrand **BP 23204** 87032 Limoges Cedex 1





05 55 14 91 00





www.unilim.fr